

LE DEVOIR

Environnement

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

THOMAS MULCAIR

Le projet de loi 118 devrait être adopté avant Noël

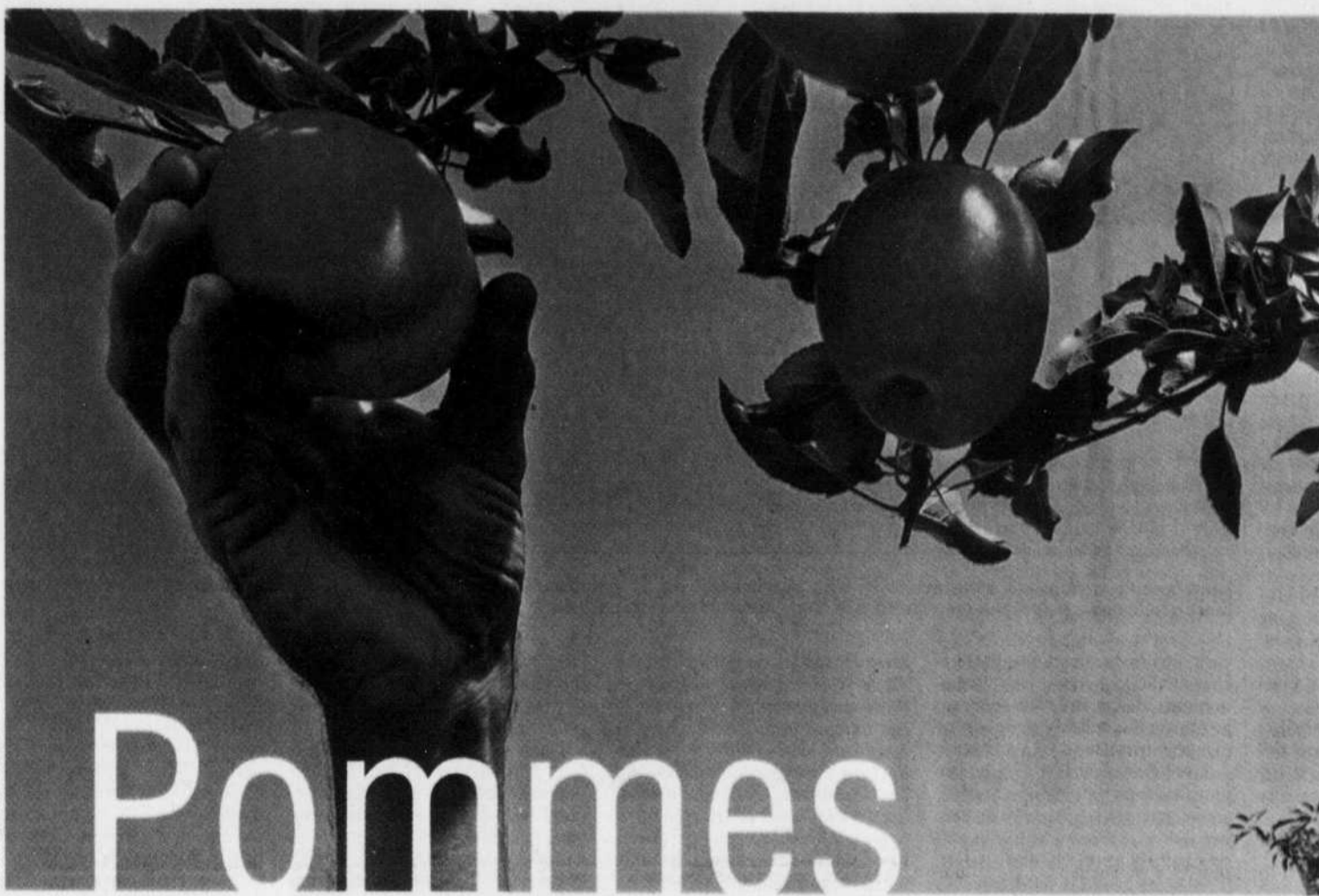
Page 3



VILLE DE QUÉBEC

La capitale prend le virage vert

Page 5



PATRICK SANAÇON LE DEVOIR

Pommes de discorde

N'a-t-on point actuellement une mésentente qui sévit entre les municipalités, les producteurs et les groupes environnementaux au regard du développement de l'industrie porcine?



RICHARD CARSON REUTERS

«Un moratoire est un constat d'échec, dit le ministre Mulcair à propos de l'industrie porcine. La démarche que l'on propose est une démarche raisonnée qui tient compte de la capacité de support du milieu récepteur.»

La nouvelle n'avait pas de quoi faire déplacer les masses. Que l'Agence France-Presse rapporte qu'un jeune chef créatif du nord de la France, Alexandre Gauthier, recherche les pommes hors calibre pour réaliser ses plats d'automne, le pigeon bleu sur lit d'énormes boskops (20 cm) ou entouré de minuscules pommes pirouettes (5 sur 8 cm) parce qu'elles sont croquantes, acidulées, ont du jus» mais qu'«on ne les trouve que chez des producteurs qui ne peuvent les vendre faute du bon calibre», tout cela semble ne tenir que du fait divers, ou n'être qu'une simple fantaisie culinaire. Que, simultanément, un producteur indépendant de la même région accuse la grande distribution parce que «les variétés rustiques ne peuvent être vendues que par les marchands primeurs qui choisissent les pommes en les goûtant, alors que les grandes surfaces vendent du visuel et pas du goût», cela peut déranger davantage.

Ce que ces Français dénoncent, c'est non seulement l'uniformisation des pratiques, mais cette standardisation qui impose au marché et au consommateur de moins en moins de choix pour une production qui, elle, va sans cesse croissant.

Ici pour ailleurs

En fait, tout ce qui tenait du processus artisanal dans nos sociétés touchées par la mondialisation semble devoir être éliminé. Quelque part, quelqu'un penserait-il soumettre un nouveau procédé ou introduire une nouvelle pratique qu'il doit avoir en tête non seulement le marché local, mais même la possibilité sur le plan international de voir sa production acceptée. Ainsi Odotech, une jeune firme montréalaise qui œuvre dans le domaine environnemental, sait qu'avec Odowatch elle tient une formule gagnante: son détecteur d'odeurs est non seulement en opération à Montréal, Paris, Toulouse et Barcelone, mais même des pays comme le Brésil ou la Roumanie consultent l'entreprise avant d'élaborer une réglementation locale sur les odeurs.

En contrepartie d'un tel succès, localement, il devient ainsi de plus en plus difficile d'imposer des normes si tout autour de soi l'attitude qui prévaut tient plus du laisser-faire que d'une volonté de réglementation. Il faut donc s'attendre à des résistances si un gouvernement local veut agir, quand cet État se situe au nord de la plus grande puissance économique de la planète qui, elle, fait fi de toute réglementation environnementale, mettant même à mal tout ce qui par loi, chez elle, protégeait l'eau, l'air, la forêt et les sous-sols des visées prédatrices de la grande industrie.

Ici pour maintenant

Dans le secteur environnemental, au Québec, le ministre Mulcair manifeste un courage certain. «Ce que nous sommes en train de faire au Québec, c'est de se placer au premier rang en Amérique du Nord en matière de planification autour du développement durable par une approche structurée», déclare donc le titulaire du ministère de l'Environnement. Et de souhaiter dans la foulée, pour ce faire, que le projet de loi 118 soit entériné d'ici les deux prochains mois.

Toutefois, le ministre est conscient qu'une loi n'aura de vie utile que dans la mesure où elle reçoit l'approbation des milieux, personnes et organismes qu'elle rejoint. Pour exemple, n'a-t-on point actuellement une mésentente qui sévit entre les municipalités, les producteurs et les groupes environnementaux au regard du développement de l'industrie porcine? N'a-t-il point fallu alors mettre fin à un moratoire qui avait eu pour conséquence de ralentir l'ouverture de ces étables spécialisées? «Un moratoire est un constat d'échec, dit là-dessus le ministre. La démarche que l'on propose est une démarche raisonnée qui tient compte de la capacité de support du milieu récepteur.»

Et en environnement, là plus qu'ailleurs, surtout quand des gestes ont pour résultat de mettre à mal quelques emplois, même potentiels, il faut du doigté. Car au Québec, comme en France, il est devenu impossible, même pour un ministre, d'accrocher à nouveau aux arbres des pommes qui ont perdu la cote, ou qui ne correspondent plus à l'image qu'imposent les distributeurs. D'autant plus que, souvent, le consommateur juge plus un produit à l'œil qu'en bouche...

Normand Thériault



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

ÉNERGIE

Surconsommation Page 2

ENTREPRISES QUÉBÉCOISES

Odotech Page 2

Écho-Logique Page 4

Dagua et Aquagenex Page 5

MONTREAL

Développement durable Page 4

• ENVIRONNEMENT •

Énergie

L'offre ne suffit plus à la demande en matière énergétique

Aux États-Unis, « en janvier et février, le kilowatt-heure pourrait s'élever à 13 ou 14 cents »

Le sujet de l'énergie est forcément sur toutes les lèvres depuis la flambée des prix du pétrole, qui met aussi le feu au budget des consommateurs. Sans compter que plusieurs se plaignaient déjà des augmentations à répétition des tarifs de l'électricité, dans un Québec où celle-ci est souvent considérée comme une richesse naturelle inépuisable. Hydro-Québec et Gaz Métro se penchent sur l'état du marché de l'énergie.

RÉGINALD HARVEY

Du côté d'Hydro, Daniel Richard, directeur des approvisionnements/électricité dans le secteur de la distribution, laisse savoir qu'il existe des enjeux à court et à plus long terme en matière énergétique: « Pour l'heure, nous nous tournons vers les approvisionnements de cette année et de l'an prochain. » Hydro-Québec dispose d'un premier bloc d'énergie patrimonial qui n'arrive plus à suffire à la demande: « On doit s'approvisionner sur les marchés de l'énergie. Pour l'instant, on se retourne sur des marchés de court terme où les prix sont passablement élevés; ça crée une pression importante sur nos équilibres budgétaires, cela va de soi. »

A plus longue échéance, Hydro s'efforce de maintenir l'équilibre entre la demande et l'offre: « Dans ce sens-là, le distributeur doit s'assurer d'avoir les moyens à sa disposition pour répondre aux besoins à plus long terme; on pense alors aux filières de production. » D'autres aspects revêtent de l'importance en matière d'énergie, comme le transport ou autres, mais il résume la position actuelle de la société: « Il est certain que la problématique de l'approvisionnement, compte tenu de l'impact financier important, est la préoccupation de l'heure. »

La demande a dépassé cette année le bloc patrimonial de 179 térawatts/heure et Hydro a été contrainte de se tourner vers les marchés locaux, principalement celui des États-Unis; la société en paie le prix: « On a un bloc patrimonial, dont le coût est relativement faible à environ 2,79 cents le kilowatt/heure. De façon générale, les tarifs d'Hydro se situent en gros à six sous le kilowatt/heure. En raison des catastrophes naturelles, le marché américain a été passablement affecté; pour l'hiver prochain, on voit se profiler des prix qui, en janvier et février, pourraient s'élever à 13 ou 14 cents. C'est un coût qui dépasse largement ce qu'on paye en vertu du patrimonial et il est bien au-

delà du tarif que nous avons. Ça crée une pression tarifaire. »

Un autre aspect négatif résulte d'une telle pratique. Hydro achète de l'électricité qui est produite aux États-Unis à partir de centrales au charbon et au mazout, qui ont un taux d'efficacité de 50 % et qui sont très polluantes. Au bout du compte, il y a donc déficit environnemental et économique pour le Québec.

Le virage éolien d'Hydro

Avant de passer au plan d'action pour les 15 prochaines années, Daniel Richard, sans se risquer à prédire avec exactitude l'avenir, mentionne que les taux de croissance tournent présentement autour de 1 % par année: « Malgré tout, quand on regarde l'ensemble de la demande, ça demeure quelque chose d'assez costaud; on peut penser à 2,5 ou 3 térawatts/heure d'augmentation par année. »

Hydro a donc bonifié son programme d'efficacité énergétique pour suffire à la demande: « On parle d'une contribution de l'ordre de 4,1 térawatts/heure pour, dans la mesure du possible, tenter de réduire la croissance de la demande. » Pour le reste, Hydro se livre chaque année à un processus d'évaluation afin d'être en mesure d'obtenir une vision à long terme sur son développement; un tel plan sera déposé sous peu à la Régie de l'énergie.

En plus du bloc patrimonial en présence et des appels d'offres soumis au cours des dernières années pour la réalisation de projets, il est clair que l'éolien prend le pas: « On a un premier bloc qui va apparaître au début de 2007. On va lancer prochainement une autre tranche de 2000 mégawatts. C'est une filière sur laquelle on compte beaucoup. Quand on regarde la possibilité de "mixer" l'hydraulique et l'éolien, on s'aperçoit qu'on a un contexte un peu particulier au Québec où l'on peut intégrer ces deux moyens de production de façon pas mal optimale. »

La vision de Gaz Métro

En mars dernier, une commis-



SHAUN BEST REUTERS

La demande a dépassé cette année le bloc patrimonial de 179 térawatts/heure et Hydro a été contrainte de se tourner vers les marchés locaux, principalement celui des États-Unis; la société en paie le prix.

sion parlementaire a étudié l'ensemble de la question sous la thématique « Le secteur énergétique au Québec — contexte, enjeux et questionnement ». Gaz Métro, cela va de soi, a fait valoir son point de vue, et Philippe Batani, conseiller principal auprès de l'entreprise, a assisté en bonne partie aux audiences de la commission. Il situe les grandes tendances du marché, telles qu'elles se présentent à l'heure actuelle: « La situation est plutôt difficile sur le plan énergétique à travers le monde, en Amérique du Nord, au Canada et au Québec. Peu d'endroits sont présentement à l'abri des grands enjeux sur toutes les sources d'énergie, qu'il s'agisse du pétrole, du gaz naturel ou de l'électricité. »

Ce constat posé, il en explique le pourquoi: « La demande en énergie croît très rapidement. Il y a une nette croissance en provenance des marchés asiatiques et, en même temps, les consommateurs, notam-

ment en raison du facteur structurel de la démographie, contribuent à cet accroissement. En gros, la consommation augmente de façon constante, mais l'offre, ou la production d'énergie, croît beaucoup plus lentement. C'est présentement l'enjeu majeur et le défi consiste à trouver l'équilibre entre les deux. » Le climat de l'énergie est instable: « La moindre perturbation, il y a déstabilisation et on assiste à des croissances de prix comme cela s'est produit à la suite des ouragans Katrina et Rita. En raison de l'incertitude créée par de tels événements, les marchés réagissent fortement et rapidement. »

Les solutions à appliquer

À court terme, le porte-parole indique de quelle façon Gaz Métro s'y prend pour stabiliser le prix de la ressource auprès de la clientèle: « On utilise des instruments financiers; on a des contrats et des volumes qui sont

l'objet de calculs très complexes; ils servent à réduire les fluctuations de prix et à moins affecter le budget des consommateurs. »

Dans une plus longue perspective, Gaz Métro entend diversifier ses sources d'approvisionnement: « Le Québec est captif d'une seule source, qui est l'Alberta. On ne remet pas en question la fiabilité de cette source-là, mais d'un point de vue "logique de marché", c'est beaucoup mieux d'en avoir plusieurs pour être en mesure de jouer le rôle d'arbitre dans le marché. On voudrait donc les accroître en aménageant au Québec un port méthanier qui nous procurerait du gaz naturel en provenance de l'étranger. »

À ce sujet, il pose le constat que l'Amérique consomme 30 % de la production mondiale de gaz, alors qu'elle dispose seulement de 4 % des réserves de celle-ci: « Il existe donc un sérieux déséquilibre entre la consommation

et la production. Comme pour le pétrole, il va falloir que l'Amérique du Nord aille chercher ailleurs ce gaz naturel-là pour rendre l'équilibre plus flexible entre l'offre et la demande, pour disposer d'une sorte de marge de manœuvre. » Des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique, de même que la Russie et la Norvège, sont en train d'accroître leur capacité d'exporter cette ressource sous forme liquide; ils seront bientôt prêts à entrer sur un marché mondial en pleine croissance. Le Québec devrait saisir cette occasion, selon Philippe Batani: « On a une disposition géographique stratégique. Contrairement à d'autres lieux sur la côte est américaine, on est plus près du continent européen et du Moyen-Orient, si on parle à l'échelle planétaire. C'est un avantage compétitif pour les clients québécois. »

Collaborateur du Devoir

Odotech

Une technologie qui a du pif

« L'odeur, c'est notre "business" »

La pollution par l'odeur soulève l'ire de nombreuses populations locales. Plusieurs activités commerciales et industrielles sont d'ailleurs vertement critiquées en raison de l'odeur qu'elles provoquent. Odotech, une entreprise québécoise, offre désormais une technologie qui permet d'analyser et de prévenir les odeurs qui émanent des entreprises. Une solution à un type de pollution difficilement quantifiable.

ULYSSE BERGERON

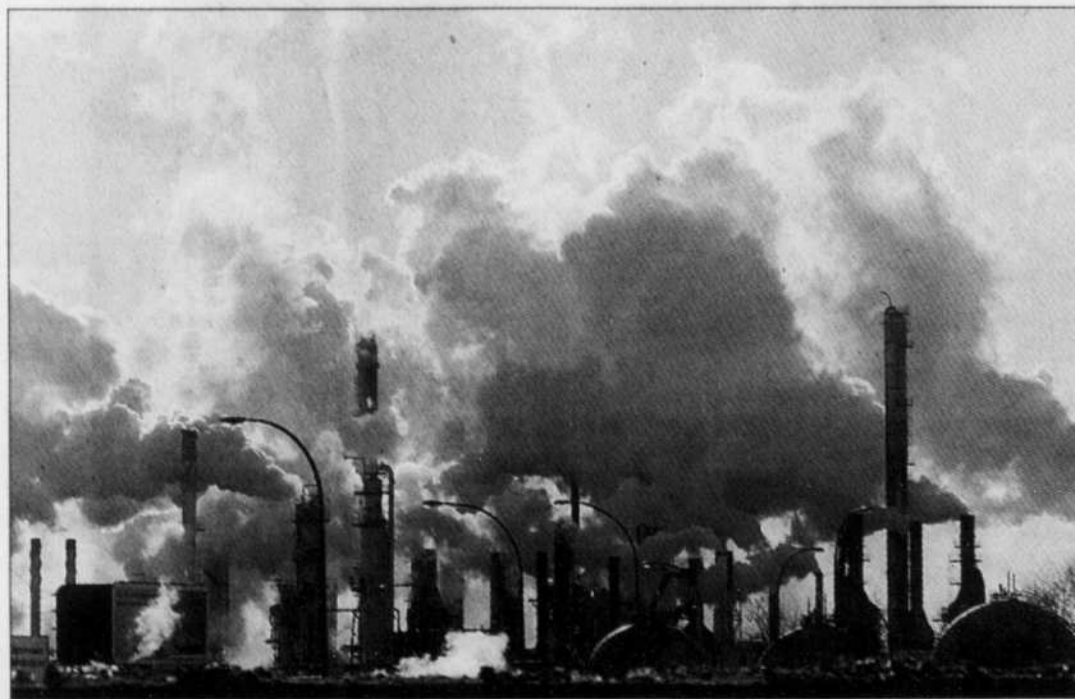
« L'odeur, c'est notre "business", affirme d'entrée de jeu Pierre Renyi, responsable du marketing chez Odotech. L'entreprise, qui œuvre dans la recherche et le développement de technologies, est actuellement la première à avoir développé un système de « nez électroniques », soit des capteurs d'odeurs qu'il est possible de disperser un peu partout sur le territoire d'une entreprise.

Ces nez électroniques peuvent capter et analyser l'empreinte-odeur du territoire en question et ils transmettent les informations recueillies à une centrale de commande. Là, un logiciel adapté aux réalités de l'entreprise intègre ces informations à des données météorologiques. Cela permet alors d'établir sur écran un panache de couleurs qui, en un coup d'œil, permet de désigner les régions affectées par les odeurs indésirables.

Quantifier les odeurs

Avant la création du système baptisé Odowatch, il était extrêmement difficile de mesurer « et de monitorer » en continu les odeurs. On ne pouvait quantifier celles-ci que de façon ponctuelle en les prélevant et en en faisant l'analyse en laboratoire. Il était donc impossible d'obtenir une lecture en temps réel de ce type d'émissions. Il s'agit donc du premier système au monde de cette nature. « Et il est unique et actuellement sans concurrence », précise Renyi.

L'Odowatch fait appel à une demi-douzaine de technologies de pointe. L'entreprise montréalaise travaille à la recherche et au développement de cet appareil de mesure depuis plusieurs années déjà, en collaboration avec des ingénieurs de l'École polytechnique de Montréal. Une trentaine de chercheurs, en génie



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Cheminées d'usine ou raffineries de pétrole dégagent des odeurs que les « nez électroniques » développés par Odotech peuvent capter et analyser.

pour la plupart, travaillent toujours au perfectionnement du système.

Mais, en fait, qui est intéressé à mesurer les odeurs? Généralement, indique Renyi, ce sont des entreprises situées près d'une zone urbaine, d'un développement immobilier ou à proximité d'une population hostile à leur présence. L'exploitant peut alors « voir en continu, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, la nuée d'odeurs qui sort de ses installations. Il peut, en transposant le tout sur une carte aérienne, savoir quelle est la force de l'odeur qu'il est en train de créer et qui est incommode par ses odeurs », résume-t-il.

Odotech a installé son premier système, il y a deux ans, à l'usine d'épuration des eaux usées située dans l'est de l'île de Montréal. L'endroit, reconnu pour ses odeurs fortes et dérangeantes, peut désormais connaître en temps réel les odeurs qu'elle dégage et s'adapter en conséquence.

Cinq systèmes sont présentement en fonction, entre autres à Montréal, Paris, Toulouse et Barcelone. Odotech prévoit que, d'ici quelques années, le nombre devrait augmenter considérablement. Des demandes provenant des quatre coins de la planète — entre autres des États-Unis et de l'Arabie Saoudite — leur parviennent.

« D'ailleurs, on exporte présentement 80 % de nos produits et services. L'an prochain, on devrait atteindre 95 %. » Ils ont récemment obtenu un contrat d'exclusivité auprès de Veolia Water System. La première entreprise mondiale dans le secteur des services d'eau et d'assainissement fera donc l'acquisition de nombre de ces systèmes, dont le prix moyen gravite autour de 250 000 \$.

Réglementation et normalisation

Si l'Odowatch ne règle en réalité aucun problème, il

ouvre néanmoins la porte à des possibilités de solution, estime Renyi. Toutefois, ces solutions sont tributaires de la réaction des entreprises. « Par exemple, les responsables d'un site d'enfouissement qui savent que, dans huit heures, il va y avoir un problème d'odeur, peuvent asperger leur territoire d'une substance qui contre l'odeur au moment où cela est nécessaire. »

Dans le cas précis d'une usine d'épuration des eaux, les nez électroniques permettent de cibler exactement l'étape de l'opération qui émet les odeurs indésirables. Etant donné que l'épuration de l'eau comprend plusieurs phases, l'usine peut, si elle le désire, changer son mode de fonctionnement en ralentissant pendant une période donnée les opérations relatives à une étape précise. Il en est de même pour les entreprises pétrochimiques.

Jusqu'à présent, il n'existait pas de système de mesure en continu. Par le fait même, il était presque impossible d'en arriver à une entente « entre les acteurs du monde des odeurs », soutient Renyi. Entre les milliers d'installations de toutes sortes, il y avait — et il y a toujours — un « dialogue de sourds, particulièrement entre les gestionnaires des entreprises qui affirment qu'il n'y a pas ou peu d'odeurs, et un public qui se plaint amèrement, mais qui ne peut rien prouver ». Renyi croit qu'une telle recette technologique peut changer la donne.

Éventuellement, le système pourrait-il servir d'unité de mesure pour l'application d'une réglementation environnementale? « Nous avons des discussions avec toutes sortes d'autorités réglementaires, dans toutes sortes de juridictions. Sous peu, on rencontrera une province justement au sujet d'une application de réglementation environnementale. »

Quelques États ont d'ailleurs consulté Odotech afin d'élaborer une réglementation locale sur les odeurs, maintenant que celles-ci sont mesurables. C'est entre autres le cas de la Roumanie et du Brésil.

Renyi affirme qu'un procédé technologique comme l'Odowatch permettra de normaliser les émissions provenant des entreprises. Il image ainsi la situation qui prévalait, selon lui, jusqu'à aujourd'hui: « Imaginez-vous. C'est comme si vous étiez allé à l'hôpital et qu'ils n'avaient pas encore inventé d'appareils de mesure. Aucun thermomètre, ni stéthoscope. Vous vous sentez malade comme un chien, mais on ne pouvait pas diagnostiquer votre maladie parce qu'on n'avait pas d'outil de mesure. Cela a changé. »

Collaborateur du Devoir

• ENVIRONNEMENT •

QUÉBEC

Vers une politique de développement durable

Le projet de loi 118 devrait être adopté avant Noël, affirme le ministre Mulcair

La notion de développement durable a fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps. Cette notion, dont on se sert à toutes les sauces, fait désormais partie du quotidien. Questions. Comment définir le développement durable? Comment mettre en application une politique en ce sens? Sur ce sujet, le ministre québécois du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Thomas Mulcair, avance une réflexion.

THIERRY HAROUN

Développement et environnement

Quelque 600 mémoires de tous ordres ont été présentés lors de la consultation publique qui s'est tenue dans le cadre du projet de plan de développement durable du gouvernement du Québec — menant au projet de loi 118 qui a été déposé à l'Assemblée nationale en juin dernier et qui fera l'objet de plusieurs échanges en Chambre au cours des prochaines semaines. Dans la société, un débat a également cours à cet égard...

Écologisme et ékonomisme

Parmi ces mémoires, l'Institut québécois de la biodiversité (IQBIO) avançait dans le sien une vision et une définition de la notion de développement durable. L'IQBIO soutient que le concept de développement durable contient une contradiction interne, car il prétend éviter ou retarder un choix fondamental entre deux idéologies contradictoires, soit l'écologisme et l'ékonomisme. Sur une planète, lit-on dans ce document, et sur des territoires aux dimensions finies, on ne pourra retarder ce choix bien longtemps en jouant sur les deux mots du concept, en faisant «durer le développement» compris dans le sens de croissance, sous peine pour notre société et les autres d'en payer un prix énorme.

«L'ékonomisme, poursuit l'IQBIO, a été et est encore l'idéologie dominante dans presque tous les gouvernements et partis politiques, au Québec comme ailleurs. C'est un choix compréhensible car les gens veulent emplois et profits dans l'immédiat, toujours plus certain que l'avenir.»

L'IQBIO est bien conscient que le concept de développement durable représente un compromis entre ces deux idéologies, mais la biodiversité qu'il étudie et souhaite voir mieux protégée relève davantage de l'écologisme que de l'ékonomisme. Dans cet esprit, l'IQBIO propose de substituer à l'expression «équivoque de "développement durable"» celle d'un «équilibre environnemental et social durable», gage d'une économie durable.

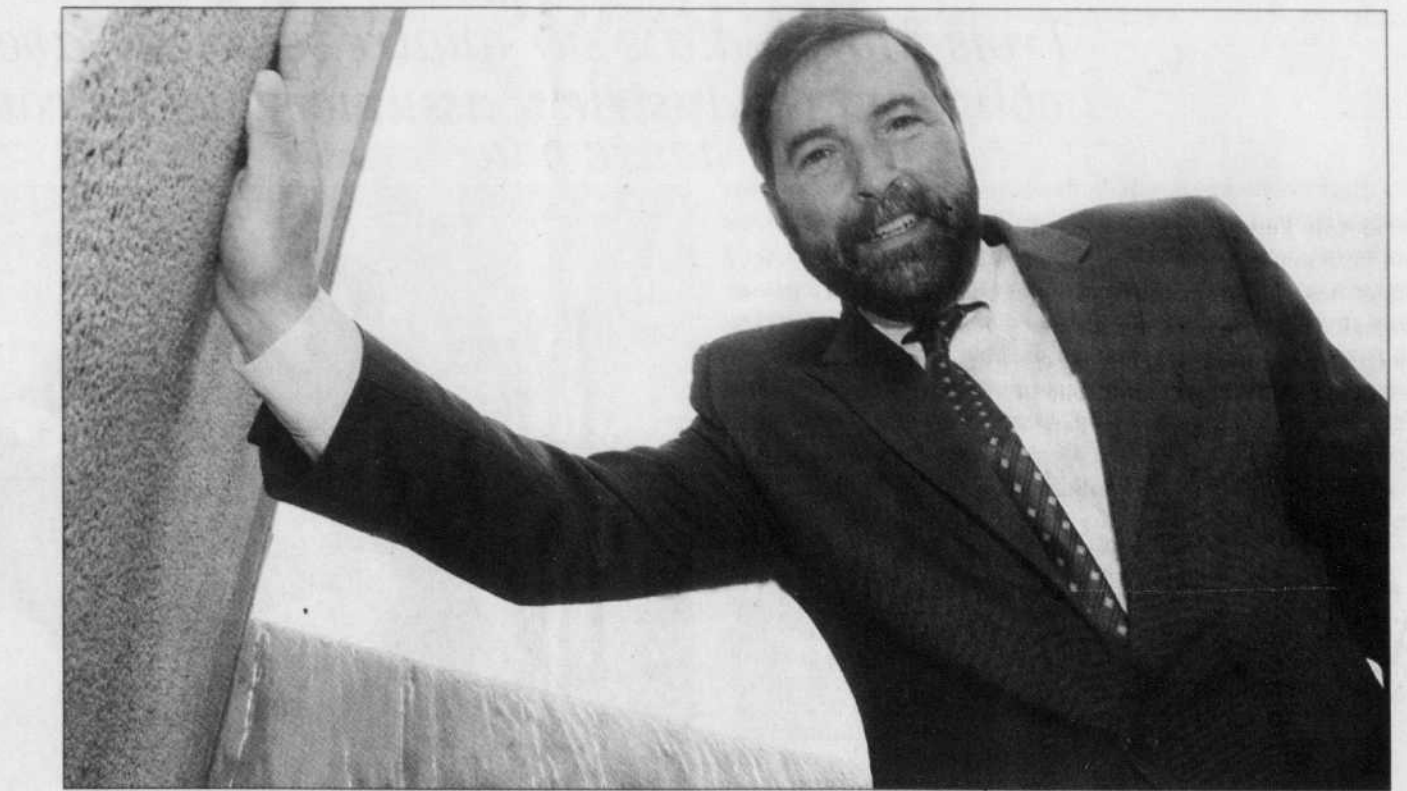
Pour leur part, Équiterre et Greenpeace soutiennent dans un mémoire conjoint que le développement durable ne se limite pas à intégrer harmonieusement les dimensions environnementales, sociales et économiques du développement. Une telle formulation, lit-on, laisse croire que ces trois sphères sont des fins en elles-mêmes, distinctes mais importantes les unes pour les autres. Pourtant, poursuit le document, comme le gouvernement l'écrit lui-même, «l'environnement est la condition d'un développement, la société est la finalité pour laquelle se fait le développement, et l'économie est le moyen pour y parvenir. Il y a donc une différenciation importante à faire entre les rôles occupés par les concepts de l'économie, de la société et de l'environnement au sein de la définition du développement durable».

A cette aune, Équiterre et Greenpeace suggèrent de remplacer la définition du développement durable proposée par Québec par celle-ci: «Une forme de développement qui vise la satisfaction des besoins fondamentaux de tous les citoyens du monde, sans accroître l'utilisation des ressources naturelles au-delà de la capacité d'absorption et de régénération des écosystèmes. Son objectif est de lier intégrité écologique, équité entre les nations, les individus et les générations actuelles et futures, et efficacité économique.»

«Une approche structurée»

Qu'en pense le ministre Mulcair? «Je pense qu'il faut éviter de tomber dans de l'exégèse quasi religieuse. [...] Ce que nous [le gouvernement] sommes en train d'entamer, c'est quelque chose de très concret et qui est nouveau. Ce que nous sommes en train de faire au Québec, c'est de se placer au premier rang en Amérique du Nord en matière de planification autour du développement durable par une approche structurée.»

Le projet de loi 118 a pour objet d'instaurer un nouveau cadre de gestion au sein de l'appareil gouvernemental afin que l'exercice de ses



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La mise en application du concept de développement durable tel que proposé par le gouvernement Charest n'est pas utopique, estime le ministre québécois du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Thomas Mulcair.

pouvoirs et de ses responsabilités s'inscrive dans la recherche d'un développement durable.

Les mesures prévues par cette loi concourent plus particulièrement à réaliser le virage nécessaire au sein de la société par rapport aux modes de développement «non viables», en intégrant davantage la recherche d'un développement durable à tous les niveaux et dans toutes les sphères d'intervention, dans les politiques, les programmes et les actions du gouvernement. Elles visent à assurer la cohérence des actions gouvernementales en matière de développement durable, ainsi qu'à favoriser l'imputabilité du gouvernement dans ce domaine.

La mise en application du concept de développement durable tel que proposé par le gouvernement Charest est-elle utopique? «C'est utopique si on est juste dans [le cadre] de conférences entre experts. Mais si on s'associe et qu'on établit une stratégie basée sur des principes qui sont analysés et soupesés, ça devient de la gestion de l'État, de l'administration publique dans une perspective de développement durable», prétend le ministre.

Droits économiques et sociaux

Autre fait notable, le projet de loi 118 compte ajouter notam-

ment un nouveau droit dans la section des droits économiques et sociaux de la Charte des droits et libertés de la personne afin d'affirmer le droit de chacun de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité. Cette nouvelle donne, plutôt courageuse, démontre selon le ministre «le sérieux de l'opération» gouvernementale.

Mais comment prétendre coucher sur papier — voire enchâsser — le fait d'avoir le droit de vivre dans un environnement sain quand on apprend, pas plus tard que la semaine dernière, qu'au Québec, diverses sociétés auraient rejeté plus de 727 millions de kilogrammes de polluants atmosphériques en 2003, selon Défense environnementale et l'Association canadienne du droit de l'environnement? D'autant que la majorité de ces polluants seraient associés à des maladies respiratoires telles que l'asthme et la bronchite.

«Au Québec, se défend le ministre, nous avons des plans de réduction des rejets industriels [PRRI] qui s'appliquent aux grandes entreprises, et ce, par secteur. J'irais même plus loin, quelque 95 % des entreprises [de tous ordres] respectent les lois environnementales.»

«Le gouvernement du Québec, reprend de son côté Louis Germain, directeur des politiques en milieu

terrestre au MDDEP, a mis en œuvre ce programme [PRRI] de façon progressive pour essayer de mieux contrôler les émissions des rejets des industries par secteur. Un premier décret a été adopté en 1993, qui avait pour objet d'encadrer le secteur des pâtes et papiers. En clair, il fallait s'assurer que les industries de ce secteur puissent obtenir une attestation d'assainissement qui définit les normes qu'elles doivent respecter, tant dans l'eau et l'air qu'au sol.»

«Un deuxième décret a été adopté, poursuit M. Germain, en mai 2002, pour les secteurs des mines, de la métallurgie et du ciment. On a donc un outil qui nous permet de savoir très exactement ce qui se passe au plan industriel.»

Contrôle et porcheries

Enfin, comment concilier développement durable et production porcine? Rappelons que l'Union des municipalités du Québec exprimait la semaine dernière sa vive préoccupation à l'égard du projet de règlement modifiant le Règlement sur les exploitations agricoles. Si ce projet devait être adopté dans sa forme actuelle, soulignait l'UMQ, il ouvrirait la porte à la production porcine dans des municipalités qui doivent déjà composer avec une situation environnementale précaire. L'UMQ s'inquié-

te que le projet de règlement propose de lever dans l'immédiat le moratoire sur l'agrandissement ou l'implantation de porcheries dans les municipalités dont la qualité de l'environnement est déjà sérieusement touchée par les porcheries en activité.

«On n'est pas en train d'ouvrir toute grande la porte sans contrôle, répond le ministre Mulcair. Le contrôle, par contre, fait partie d'une vision du développement durable. Malgré le droit de produire, le gouvernement antérieur avait été obligé d'imposer un moratoire. Et un moratoire est un constat d'échec. La démarche que l'on propose est une démarche raisonnée qui tient compte de la capacité de support du milieu récepteur, des bassins versants, et de ce qu'ils peuvent contenir et supporter de plus. Et [elle vise à] mettre en place un système où les municipalités vont dorénavant avoir le droit d'imposer des conditions.»

«Les gens qui pensent, dit-il, qu'un moratoire représente le développement durable se trompent. Un moratoire représente un aveu d'échec et un défaut de vouloir faire du développement durable.»

Cela dit, le projet de loi 118 devrait être «adopté avant Noël. C'est ce qui est prévu depuis le début», d'affirmer le ministre Mulcair.

Collaborateur du Devoir

ÉTATS-UNIS

Chaud, chaud, chaud

Fin de siècle «torride» en vue

Le territoire américain sera soumis d'ici la fin du siècle à des températures plus élevées et les zones côtières du sud, ravagées il y a quelques semaines par des cyclones, recevront des précipitations plus fortes, selon une étude climatologique publiée cette semaine.

Washington — D'ici la fin du XXI^e siècle, les gaz à effet de serre seront deux fois plus intenses qu'aujourd'hui, précise une étude publiée dans le journal de l'Académie nationale des sciences.

«Imaginez le temps pendant les

deux semaines les plus chaudes de l'année. D'ici la fin du siècle, on pourrait avoir des températures de ce genre durant deux mois», affirme l'un des auteurs de l'étude, Noah Diffenbaugh.

Les recherches pour cette étude ont été conduites sur les su-

perordinateurs de l'université Purdue dans l'Indiana et elle est, selon ses auteurs, la plus complète menée à ce jour.

Elle prédit que le sud-ouest des États-Unis pourrait être soumis à une augmentation de 500 % des périodes de fortes chaleurs, ce qui devrait se traduire par une nette réduction des ressources en eau dans cette région, alors que sa population est en augmentation.

La région du golfe du Mexique, touchée en août et septembre par les cyclones Katrina et Rita, rece-

vrait davantage de précipitations durant une saison des pluies plus courte. Quant aux régions du nord-est, elles devraient connaître

des étés plus chauds, mais aussi plus brefs.

Dans leur ensemble, les États-Unis seront soumis à un ré-

chauffement de la température, estime l'étude.

Agence France-Presse



LEE CELANO REUTERS

La région du golfe du Mexique, touchée en août et septembre par les cyclones Katrina et Rita, recevrait davantage de précipitations durant une saison des pluies plus courte.

Presses de l'Université du Québec

33\$ Marie-France B.-Turcotte, Anne Salmon

39\$ Michel A. Boisvert

Commandez en ligne et économisez **10%**

www.PUQ.ca

1 800 859.7474

Société de développement des entreprises culturelles Québec

• ENVIRONNEMENT •

MONTRÉAL

Implantation de mesures axées sur le développement durable

Trois Montréalais sur quatre se disent favorables à une loi obligeant l'industrie à assumer tous les coûts du recyclage

Les discussions entourant le financement que devra assurer l'industrie pour la mise en place du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles confirment que le temps où les entreprises n'étaient pas tenues responsables de leurs actions tire à sa fin. L'adoption d'un comportement respectant les principes de développement durable ne signifie pourtant pas nécessairement des pertes de profits pour les dirigeants d'entreprise. Toutefois, pour l'obtention des meilleurs résultats possibles en matière de développement durable, les différents acteurs devront travailler ensemble pour agir sur tous les fronts.

MARTINE LETARTE

Au Québec, la loi 102 prévoit que l'industrie payera la moitié des frais engendrés par le projet de collecte sélective, permettant d'atteindre un taux de récupération des déchets de 60 % d'ici 2008. La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) estime plutôt que les entreprises devraient payer la totalité des coûts réels du recyclage des matières résiduelles.

«Le tiers du poids des déchets collectés provient des emballages de produits. Qu'on soit pauvre ou riche, la consommation de biens peut varier du simple au double. Si les citoyens doivent assumer collectivement une part du coût du recyclage, les gens les plus pauvres se retrouveront à payer pour la consommation de produits de luxe des riches», dénonce le coordonnateur de l'environnement métropolitain à la CMM, Jean-François Léonard. Il croit que les entreprises prendront conscience de la quantité phénoménale de déchets qu'elles produisent lorsqu'elles devront payer pour le recyclage. «On ne peut pas les forcer à réduire l'emballage de leurs produits, mais si elles ne le font pas, elles devront en payer le prix.»

Lorsqu'une entreprise met un produit sur le marché, elle devrait inclure le coût de son recyclage dans son prix de vente au détail, croit le responsable du développement durable et du développement économique au comité exécutif de la Ville de Montréal, Alan DeSousa. «Prenons l'exemple des entreprises de presse. Il serait logique que le lecteur paye pour le recyclage de son journal lors de l'achat. Les entreprises doivent assumer le plein montant des coûts nécessaires au recyclage de leurs produits», affirme-t-il.

La population de la région métropolitaine de Montréal confirme la position du monde municipal. Selon un sondage réalisé par Léger Marketing, 72 % des répondants se disent favorables à une loi obligeant l'industrie à assumer tous les coûts du recyclage. Environ le même pourcentage de répondants sont prêts à payer un montant additionnel lors de l'achat de produits afin de financer les coûts de recyclage. Ce sondage permet de conclure que la population approuve l'application des principes du pollueur-payeur et de l'utilisateur-payeur afin de résoudre les problèmes de financement du recyclage des matières résiduelles.



ANDREW WALLACE REUTERS

«Lorsqu'une entreprise met un produit sur le marché, elle devrait inclure le coût de son recyclage dans son prix de vente au détail», croit le responsable du développement durable et du développement économique au comité exécutif de la Ville de Montréal, Alan DeSousa.

Des bénéfices à moyen terme

Pour les entreprises, il y a toujours des coûts à assumer lorsqu'elles doivent prendre des virages conformes aux principes de développement durable. M. DeSousa affirme pourtant que l'industrie collabore généralement très bien avec les élus en matière de développement durable puisque c'est dans leur propre intérêt.

«Si une entreprise rénove ses bâtiments pour arriver à sauver de l'énergie, elle verra, en bout de ligne, ses profits augmenter. Si une compa-

gnie capte une substance libérée dans l'air lors d'un procédé quelconque, elle pourra la réutiliser, ou même la vendre. Pour ce qui est du financement du recyclage, les entreprises en tireront d'énormes bénéfices sociaux», soutient M. DeSousa en précisant que le développement durable et le développement économique peuvent aller de pair.

L'arrondissement Saint-Laurent, dont M. DeSousa est le maire, a été la première entité municipale à mettre sur pied un programme «Allego». Initié par l'Agence métropolitaine de transport il y a quelques an-

nées, ce programme offre un ensemble de solutions concrètes pour favoriser l'utilisation des moyens de transport alternatifs à l'automobile en solo pour les déplacements entre le domicile et le travail. Bombardier a été la première entreprise à planter le programme en 1999. Cette année, Postes Canada, L'Oréal et Air Transat ont emboîté le pas.

«Ce programme respecte les principes de développement durable, mais il est également profitable pour les dirigeants d'entreprise. Allego réduit le nombre d'automobiles en circulation dans l'arrondissement, donc

il y a moins de risques de congestion. Ainsi, les employés sont moins stressés, donc plus productifs», remarque M. DeSousa.

En matière de développement durable, les dirigeants d'entreprise doivent apprendre à regarder les bénéfices à moyen terme de leurs investissements. «En Europe, les gens ont beaucoup investi dans l'énergie éolienne grâce à l'aide gouvernementale. Un jour, lorsqu'il n'y aura plus de pétrole, ces personnes seront gagnantes puisqu'elles auront su investir en fonction des perspectives d'avenir», affirme de son côté M. Léonard.

S'unir pour agir sur tous les fronts

Pour que de véritables améliorations aient lieu en matière de développement durable, les différents acteurs doivent orienter leurs actions dans le même sens. «Si nous voulons améliorer la qualité de l'air, nous pouvons intervenir auprès des industries qui rejettent des substances polluantes par leurs cheminées, mais nous devons aussi diminuer le nombre de voitures en circulation, donc agir dans le domaine des transports en commun», explique M. Léonard.

Au Québec, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a son plan de développement durable. Montréal a le sien et Laval en aura un prochainement. «Notre vision de l'environnement doit être régionale si nous voulons éviter de grandes catastrophes. Nous devons travailler en faveur du développement économique, mais pas à n'importe quel prix. Nous devons toujours évaluer si les gestes que nous posons risquent de nous causer de graves problèmes dans le futur», conclut M. Léonard.

Collaboratrice du Devoir

Écho-Logique

Les poubelles des grands événements débordent

Payant, l'environnement? Sur le plan financier, on peut en douter, mais certaines entreprises y perçoivent une rémunération qu'on ne peut calculer monétairement. Quand la cause environnementale devient le moteur d'un entrepreneuriat québécois.

ULYSSE BERGERON

Le Consortium Écho-Logique est une jeune entreprise de récupération qui émane directement d'un projet scolaire. Lors de sa création en 2001, elle avait pour mission d'offrir un service de recyclage pour les commerçants. Un an plus tard, elle se réorientait. Elle offre désormais un éventail de services allant du recyclage de papier en entreprise à la logistique entourant la récupération lors de grands événements.

Le directeur général du Consortium, Stéphane Leclerc explique: «L'environnement se joue essentiellement sur le plan de l'opinion publique et sur la sensibilisation des gens. C'est d'un changement de comportement des individus dont il est question si l'on désire provoquer un changement collectif. Et c'est l'orientation qu'on a prise.» L'entreprise a donc opté pour un créneau qui rend possible la convergence entre un message de sensibilisation et l'action concrète.

Selon Leclerc, la gestion de la logistique relative au recyclage lors d'événements spéciaux est l'activité qui permet de rejoindre le plus grand nombre de personnes possible: «Grand débit de population; haute consommation; grande capacité de sensibilisation.» Cette année seulement, Écho-Logique a assuré le recyclage lors d'une quarantaine d'événements un peu partout dans la province, ce qui a permis de récupérer plus de 162 tonnes de résidus qui auraient, en grande partie, pris le chemin du dépot.

Lors de tels événements, le Consortium désire détourner jusqu'à 80 % de la masse nette de déchets. En d'autres termes, seulement 20 % des produits consommés devraient finir leurs jours dans un site d'enfouissement. «Il s'agit évidemment de l'objectif optimal» et pour ce faire il n'y a qu'une solution: «S'imbriquer, comme une espèce de structure parasitaire, à la structure même de l'événement.» Évidemment, l'objectif ne peut être atteint qu'avec la mise à leur disposition de moyens efficaces, mais surtout avec la collaboration des organisateurs de l'événement, note Leclerc.

Le Grand Prix

Depuis quatre ans, le Consortium assure la couverture de l'événement du Grand Prix de Formule 1, qui se déroule sur l'île Sainte-Hélène à Montréal. L'événement sportif attire plusieurs centaines de milliers de visiteurs en une fin de semaine seulement. Il s'agit alors, explique Leclerc, d'optimiser le recyclage en développant une stratégie divisée en deux volets.

Le premier aspect ne prend en compte que «les générateurs», soit les commerçants et l'ensemble des gens qui œuvrent à la réalisation de l'événement. Il s'agit d'offrir et de déployer une infrastructure efficace pour les commerces. Le deuxième aspect com-

prend l'ensemble des festivaliers. C'est là que réside le réel défi, car «les deux secteurs agissent différemment, donc il faut déployer des stratégies de récupération différentes». Dans le cas des festivaliers, il s'agit tout simplement «d'une guerre psychologique», précise le directeur.

«Il faut comprendre que le festivalier ne peut être contraint, il doit avoir le choix; on doit donc orienter son choix vers le plus beau de deux contenants. La question est la suivante: qui l'emportera entre le bac à recyclage, avec sa belle image de récupération, ou la poubelle standard? On doit s'organiser pour que le festivalier se sente coupable de jeter ce qui pourrait être recyclé.»

Et tout est déployé en ce sens. Il s'agit, précise Leclerc, de déjouer «la loi du moindre effort qui dicte trop souvent le comportement des consommateurs».

Écho-Logique va jusqu'à déployer des équipes de conscientisation sur le terrain afin de rappeler aux gens ce qui est recyclable. «Si quelqu'un jette un produit qu'on peut récupérer dans une poubelle, il y a de fortes chances pour qu'un employé lui tape gentiment sur l'épaule et lui dise: "Saviez-vous que ce produit était recyclable?"»

Trop envahissant comme stratégie? Leclerc ne le croit pas. «Si on désire changer le comportement des gens, il faut se donner les moyens pour le faire», ajoutant que cette initiative est majoritairement bien accueillie.

Les matières récupérées sur le terrain sont envoyées à un centre de tri mobile installé sur le site même de l'événement.

Elles sont alors regroupées par type de matières — plastiques, métaux, verres et fibres — et formats d'expédition et de revalorisation chez les recycleurs. Par la suite, elles sont expédiées aux différents centres de tri régionaux.

Esprit d'entreprise

Le leitmotiv de l'entreprise relève définitivement de l'approche environnementaliste. Écho-Logique ne s'en cache pas. Même que l'entreprise se définit ainsi sur le portail de son site Internet, dont le slogan est «Le moteur d'une économie verte». Le principal objectif du Consortium «est de détourner le plus possible de matières recyclables de la voirie bête et simple des sites d'enfouissement».

Stéphane Leclerc affirme qu'il en va de la logique et de la notion même de survie de l'espèce humaine: «Car, peu importe qui tu es, peu importe ce que tu fais dans la vie, si tu n'as pas les conditions nécessaires à ta survie sur la Terre, tu ne peux pas survivre. Donc, peu importe les politiques mises en place dans une collectivité, on n'a pas le choix de s'organiser pour que l'air soit respirable, que la bouffe soit mangeable, et que l'eau soit buvable.»

Et selon lui, la réflexion sur l'environnement s'inscrit davantage à l'intérieur d'une conception humaniste de la vie. Il s'agit de se poser une question: comment pouvons-nous faire avec notre environnement? La réponse qu'il propose relève en partie de l'économie: «Il est possible d'élaborer une économie qui s'imbrique aux nécessités environnementales.» Et c'est dans cette voie, assure-t-il, que s'est formé et se développe l'esprit du Consortium Écho-Logique.

Collaborateur du Devoir

**ABONNEZ-VOUS ET RECEVEZ
LE DEVOIR À VOTRE PORTE
AVANT 7H EN SEMAINE
ET 8H* LE SAMEDI**



♦ On n'est jamais trop curieux ♦

De plus, bénéficiez des privilèges aux abonnés sur le site www.ledevoir.com
APPELEZ DÈS MAINTENANT AU SERVICE À LA CLIENTÈLE
Montréal : 514-985-3355 | Sans frais : 1 800 463-7559 | www.ledevoir.com

*Certaines restrictions s'appliquent.

• ENVIRONNEMENT •

QUÉBEC

La capitale prend le virage vert

Tout a été dit sur la beauté et les attraits, tant culturels qu'historiques, de la Ville de Québec. Tout ou presque car, engagée dans un processus de diversification économique, la capitale nationale et sa région ont entrepris de faire rimer économie avec environnement. Pari à tenir.

GUYLAINE BOUCHER

En 2005, lorsque le gouvernement fédéral décidait de retourner une partie de la taxe sur les produits et services aux municipalités, la Ville de Québec choisissait, elle, d'investir une partie des sommes obtenues dans un fonds pour l'environnement. Audacieux, l'exercice n'a pas son pareil ailleurs au Québec, selon la responsable de l'environnement et des infrastructures à la Ville de Québec, Anne Bourget. En fait, plus qu'un simple engagement politique, le geste est pour elle synonyme d'avenir; l'avenir que souhaite se donner la Ville Capitale et sa région immédiate. «Depuis quelques années déjà, nous sommes à diversifier l'économie de la ville et, plus largement, de la région. Il nous faut donc regarder de nouvelles avenues de développement. Parce que Québec est déjà reconnue partout dans le monde pour sa proximité avec la nature et sa qualité de vie, l'environnement s'est imposé tout naturellement en tant que nouveau vecteur de développement», explique la principale intéressée.

Sur le terrain, la décision s'est jusqu'à présent déclinée de diverses façons. Le plan de gestion des matières résiduelles figure en tête de liste des initiatives entreprises. C'est que non seulement la réutilisation des matières recyclables permet de pro-

téger l'environnement, mais elle fait aussi rouler l'économie. «Valoriser les matières résiduelles, que ce soit par le biais du recyclage, du réemploi ou du compostage, génère huit fois plus d'emplois que si l'on choisit plutôt de les éliminer», affirme à ce sujet la coordonnatrice du plan de gestion des matières résiduelles pour la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), Michèle Goyer. Et c'est sans compter, précise-t-elle, «la remise en circulation des produits, qui permet d'agir en faveur du développement durable, et les sommes économisées par la Ville en matière d'enfouissement, qui pourront être utilisées pour faire autre chose».

Le virage vert de la Ville a également permis l'arrivée à maturité de certaines nouvelles technologies, selon Anne Bourget. C'est le cas par exemple des toitures végétales déployées à quelques endroits sur le territoire et qui permettent, arguait-elle, «non seulement une économie d'énergie pour les occupants, mais également des économies pour la Ville, qui se retrouve avec moins d'eau à traiter, compte tenu des capacités de rétention des eaux qu'offre la technologie».

Rêver demain

Même l'incinérateur, depuis longtemps considéré comme la bête noire, est aujourd'hui regardé sous un autre angle. La vapeur que génère l'installation pourrait effectivement être réutilisée sous peu pour favoriser le déploiement d'un tout nouveau quartier autonome au plan énergétique et orienté vers le développement durable. L'idée n'est pas entièrement nouvelle. La vapeur produite est actuellement vendue à la papetière Daishowa, qui l'utilise pour remplacer une partie du ma-

zout nécessaire au chauffage de ses installations et à ses activités de production. Anne Bourget confirme toutefois le désir de la Ville d'aller plus loin.

« Pour une fois, les budgets ont suivi les promesses »

«Le fait de regarder toutes les possibilités qui s'offrent à nous permet de rêver à des choses jusqu'à présent impensables. Pourquoi, par exemple, ne pas favoriser l'installation de serres de tomates à proximité de l'incinérateur et ainsi leur garantir une source d'énergie moins polluante et à moindre coût? Tout le monde sait que ce sont des entreprises énergivores. Elles sont peu présentes sur notre territoire; pourtant il y a bel et bien un marché pour leurs produits. Et si, plutôt que d'offrir des congés de taxes, on offrait l'énergie gratuitement? Tout est possible.»

En parallèle, le responsable des communications de la CMQ, Benoît Massicotte, confirme que le développement de la voie maritime du Saint-Laurent continue d'intéresser les élus. C'est que, explique-t-il, «des dizaines de fois moins polluante que le transport terrestre, le transport maritime permettrait non seulement d'améliorer l'environnement et de dégager les autoroutes, mais entraînerait aussi des retombées économiques intéressantes, ne serait-ce qu'au plan de la fourniture de matériel pour les armateurs et leurs équipages: machinerie, nourriture, etc.»

Dans la même logique, le transport en commun constitue aussi, selon Anne Bourget, l'un des dossiers de l'heure. «Certaines améliorations ont déjà été apportées, mais il nous faut nous engager dans la deuxième phase d'évolution», explique-t-elle. Au programme: la mise en place d'une navette écologique dans le Vieux-Québec et la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'un système léger sur rail de type tramway.

Budget à la clé

Peu importe la nature des projets envisagés, du point de vue de Michèle Goyer, l'aspect le plus encourageant de l'histoire reste le fait que, «pour une fois, les budgets ont suivi les promesses». Grâce à son fonds pour l'environnement, la Ville a par exemple déjà contribué au budget de plusieurs entreprises d'économie sociale en leur octroyant 450 000 \$, un engagement qui devrait se répéter chaque année.

Mieux, soutient Anne Bourget, «lorsqu'il aura atteint sa maturité dans 20 ans, le fonds permettra de dégager 20 millions de dollars pour remplacer l'incinérateur actuel par une nouvelle technologie encore moins polluante. Il nous donnera, insiste-t-elle, les moyens de nos ambitions».

Encore faut-il s'assurer que le virage entrepris soit préservé par-delà les changements de garde politiques. Prudente, la responsable de l'environnement et des infrastructures se dit malgré tout optimiste. «Il y a évidemment encore beaucoup à faire pour convaincre les gens de la pertinence de poser certains gestes et de leur rentabilité économique, sociale et environnementale. On peut cependant affirmer qu'il y a eu, depuis quelques années, une réelle prise de conscience, dans la population et chez les élus, de l'importance de penser et de gérer selon une approche de développement durable. Les erreurs commises dans le passé nous donnent d'ailleurs raison. Le développement durable représente l'avenir de Québec. C'est assez pour se distinguer et favoriser la croissance. Nous avons la matière première, les centres de recherche, la nature, le patrimoine, c'est plus qu'il n'en faut pour prendre définitivement le virage de l'économie verte.»

Collaboratrice du Devoir

Dagua et Aquagenex

Une eau potable sans produits chimiques

En 2001, le gouvernement du Québec resserrait ses normes en matière de traitement de l'eau potable, ce qui, pour plusieurs petites municipalités, soulevait un défi énorme sur les plans aussi bien financier que technologique. Comment mettre en place un système de traitement qui soit à la fois efficace et abordable? L'entreprise Dagua propose une solution.

ULYSSE BERGERON

Dagua a développé au cours des dernières années un système de traitement de l'eau de surface sans produits chimiques, adapté aux réalités des municipalités de moins de 13 000 habitants qui ne peuvent se permettre de grosses usines de traitement.

«On se spécialise dans un secteur où les technologies traditionnelles de traitement de l'eau n'ont pas été adéquates jusqu'à présent parce qu'elles étaient trop lourdes, aussi bien sur le plan financier que sur le plan des connaissances techniques nécessaires à leur fonctionnement», indique le président de Dagua, Pierre Bélanger.

Le système «clé en main» proposé a été développé et peaufiné en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ainsi qu'avec des chercheurs de la STEP-PE-UQAM, une station expérimentale en environnement aujourd'hui affiliée à l'École de technologie supérieure. Il s'agit donc d'une solution qui utilise des technologies déjà éprouvées qu'on combine à un procédé d'ozonisation.

Il n'y a donc, à vrai dire «aucune nouvelle technologie. Il s'agit plutôt d'un nouveau mode d'application de technologies déjà connues, d'une nouvelle recette technologique», précise Bélanger.

Filtrage et ozonisation

Le système comprend une série de filtres membranaires qui permettent de réduire au maximum les sédiments et contaminants avant la phase d'ozonisation. L'ozone est un gaz qu'il est possible de créer à partir de l'air ambiant et qui serait jusqu'à 500 fois plus efficace que le chlore.

L'usine DaguaFlo-UMF, qui peut traiter jusqu'à 250 000 litres d'eau quotidiennement, n'utilise donc aucun produit chimique — ni coagulant, ni «floculant». Bélanger admet par ailleurs que certains produits chimiques peuvent être ajoutés à l'eau après le traitement. «Les municipalités peuvent y mettre du chlore, par exemple, lors de la distribution afin de s'assurer que l'eau ne soit pas contaminée durant cette phase.»

Efficace et totalement sécuritaire que le DaguaFlo? «On a fait des tests dans des cours d'eau extrêmement contaminés», assure-t-il en citant

«Alors, on pompe l'eau à l'intérieur du système. Il lui fait passer un premier filtre qui enlève les sédiments et un second filtre qui enlève les sédiments plus fins.» Il y a par la suite injection à haute concentration d'ozone dans l'eau. Cela a pour effet «d'enlever tout ce qui est couleur et goût. Mais plus important encore, l'ozone est un des désinfectants les plus efficaces. Et après quelques minutes, il disparaît totalement et redevient de l'oxygène».

On s'en doute, l'utilisation d'un

procédé portatif ouvre la porte à une utilisation lors de situations extrêmes telles des crises humanitaires où la population, à la suite d'une catastrophe naturelle par exemple, ne peut avoir accès à l'eau potable. Beaulieu admet que, depuis les récentes catastrophes de cette nature, la visibilité du produit a augmenté.

Après l'ouragan Katrina, «plusieurs personnes ont téléphoné et voulaient avoir le système afin d'aider les gens». Deux institutions américaines, dont une prison fédé-

rale, se sont également montrées intéressées. «Dans ce cas, il s'agit d'en obtenir afin de prévoir des situations futures. Mais on peut dire que cela a affecté nos demandes», indique-t-il.

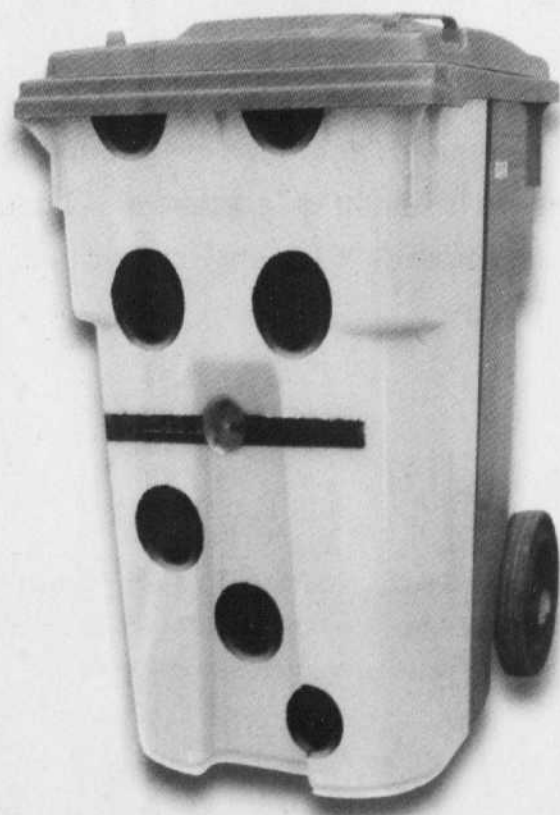
L'entreprise a d'ailleurs rencontré des représentants de l'armée canadienne et des organisations non gouvernementales, tel Médecins sans frontières, qui participent à des missions humanitaires.

Toutefois, «avec les ONG, on a connu des débuts difficiles. Non pas

que le système n'offre pas de l'eau de qualité, mais plutôt parce que ces organisations ont des normes pré-établies très strictes quant au mode de fonctionnement». Même son de cloche au sujet de l'armée canadienne qui «cherche des systèmes pour des situations extrêmement précises». Mais cela n'empêche pas Beaulieu de soutenir que les missions humanitaires sont un volet que l'entreprise désire développer.

Collaborateur du Devoir

Les déchets ne vont pas tous aux poubelles.



Du 16 au 23 octobre, participez à la Semaine québécoise de réduction des déchets.

Et parce qu'en matière de développement durable, chaque geste compte, posez-vous toujours ces questions avant de jeter un objet : Avais-je vraiment besoin de l'acheter ? Peut-il être réemployé ? Est-il recyclable ? Encourager autour de soi la consommation responsable, penser avant d'acheter, réfléchir avant de jeter, c'est participer à « l'effet domino ».



Montréal

ville.montreal.qc.ca/developpementdurable

ENVIRONNEMENT
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

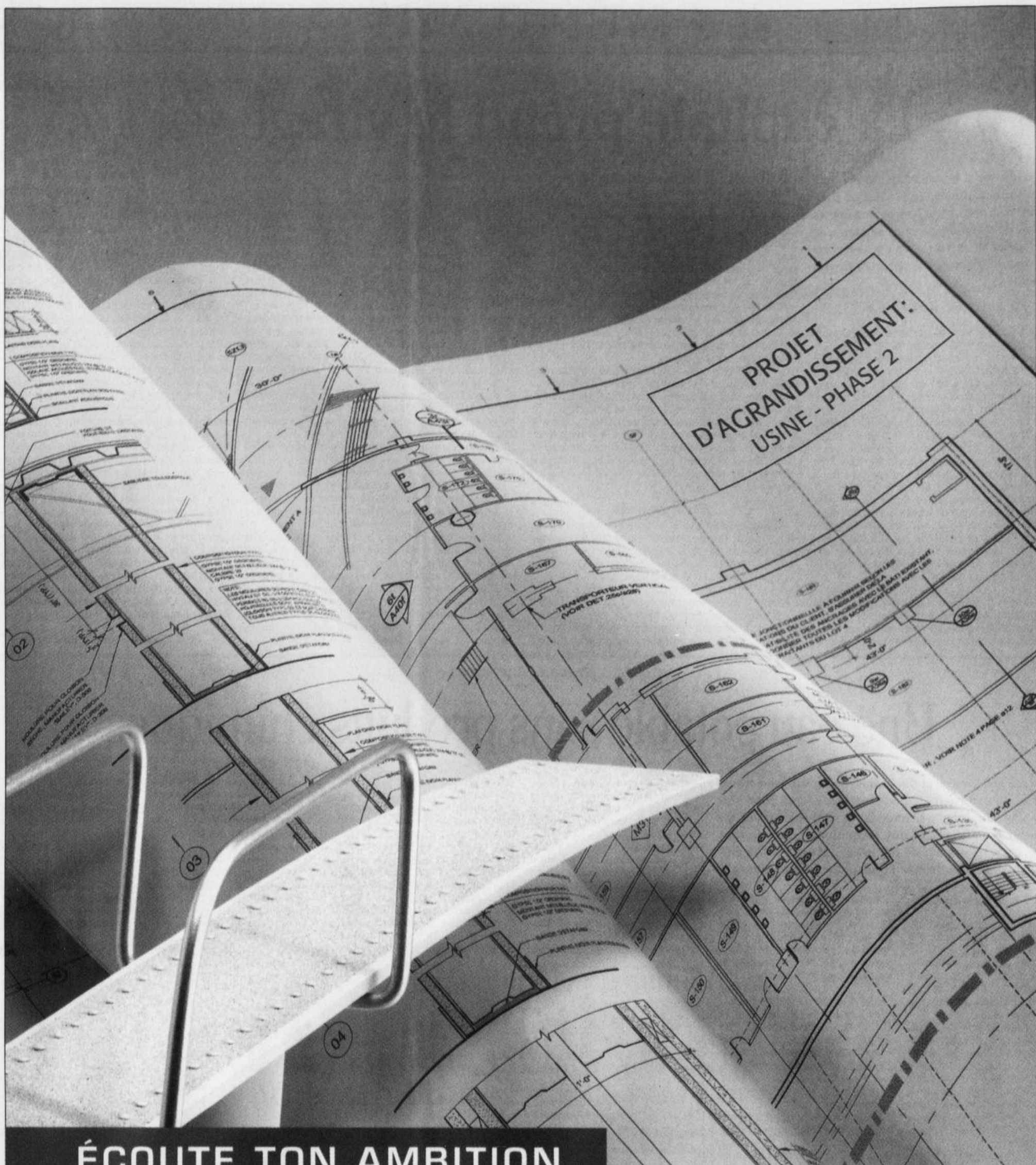
Responsable: NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.

Tél.: (514) 985-3333 redaction@ledevoir.com

FAIS CE QUE DOIS




ÉCOUTE TON AMBITION

Penser stratégiquement, agir intelligemment. Les gens d'affaires qui écoutent leur ambition choisissent le Fonds de solidarité FTQ pour propulser leur entreprise vers le succès. Le Fonds de solidarité FTQ est un tremplin pour la croissance des PME et l'enrichissement du Québec.

Fort d'un actif qui dépasse les 6 milliards de dollars et d'un portefeuille d'investissement qui atteint plus 2,5 milliards de dollars, le Fonds de solidarité FTQ investit et s'investit dans 2 139 entreprises syndiquées ou non, et ce, dans toutes les étapes de leur développement.

www.fondsftq.com

 **FONDS**
de solidarité FTQ
La force du travail